

Affaires d'abus de pouvoir ?

Écrit par Délégué départemental MoDem12
Samedi, 17 Juillet 2010 14:51

En avril 2009, dans son livre("Abus de pouvoir" - Ed. Plon), François Bayrou faisait le constat de la politique menée depuis 2007 par la majorité actuelle, et au premier "chef" par le Président de la République.

Voici un extrait de ce qu'il préconisait dans la partie "*Il existe un autre chemin ...*" qui concluait son livre :

"Le premier des principes à reconquérir est la séparation des pouvoirs. Pour empêcher à l'avenir tout abus de pouvoir, l'exécutif, le législatif, le judiciaire sont restaurés dans leur légitimité et leur autonomie" . . .

L'exécutif doit retrouver sa légitimité : le Président préside : ayant la charge de la nation, il n'est pas l'homme d'un parti, il est le porte-parole des citoyens et non pas d'un clan. Il ne participe donc pas aux réunions de partis. Il est en charge des grandes orientations. Il est l'interlocuteur de toutes les forces démocratiques et non pas le chef d'une seule meute. . .

Une nouvelle séparation des pouvoirs est proclamée, qui va au-delà de la séparation entre eux des trois pouvoirs politique. Le pouvoir économique et le pouvoir médiatique sont eux aussi garantis par la séparation des pouvoirs. Cette nouvelle séparation des pouvoirs est inscrite dans la Constitution. Une loi est votée pour empêcher le mélange des genres entre intérêts privés, financiers ou industriels, et décisions publiques. les parlementaires sont interdits de recevoir des rémunérations complémentaires de toute personne morale, en particulier de toute entreprise. les revenus des parlementaires sont rendus publics chaque année. Une loi est votée pour assurer l'autonomie de la sphère médiatique. . .

Une loi est votée contre les ententes abusives dans le monde économique, industriels, financier, à l'exemple de la loi antitrusts aux Etats-Unis."

{comments on}

Affaires d'abus de pouvoir ?

Écrit par Délégué départemental MoDem12
Samedi, 17 Juillet 2010 14:51
